



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

CONFÉRENCE NATIONALE DES FEMMES DE L'AFPC 2023

« **Force, pouvoir et compassion : à nous de jouer!** »

Le 14 novembre 2022

Destinataires : Sections locales de l'AFPC

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le vendredi 16 décembre 2022
(pour les personnes déléguées à 17 h (HNE)
ainsi que pour les personnes observatrices)

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LES RÉOLUTIONS : Le vendredi 16 décembre 2022
à 17 h (HNE)

DATES DE LA CONFÉRENCE : Du 31 mars au 2 avril 2023

LIEU DE LA CONFÉRENCE : L'hôtel Westin d'Ottawa,
11 promenade Colonel By
Ottawa (Ontario), K1N 9H49

Le dossier d'inscription comprend :

- Introduction / lettre d'invitation
- Demande officielle de résolutions
- Formulaire de mise en candidature

C'est avec plaisir que nous partageons le présent dossier d'inscription à la **Conférence nationale des femmes de l'AFPC 2023**, qui se tiendra **du 31 mars au 2 avril 2023** à l'hôtel Westin d'Ottawa sous le thème « **Force, pouvoir et compassion : à nous de jouer!** ». Cette conférence s'adresse aux femmes qui sont membres en règle de l'AFPC.

Nous vous invitons à informer les membres de votre section locale. L'accès aux babillards n'étant pas toujours facile, il faut employer plusieurs moyens de communication.

Vous pouvez vous procurer, sur demande, le dossier d'inscription en média substitut, en communiquant avec la Section des programmes de l'AFPC au 613- 560-5457 ou par courriel à conferences@psac-afpc.com.

Nous avons pris les dispositions voulues pour la traduction simultanée en français et en anglais. Si nécessaire, et en fonction de la préférence linguistique indiquée sur le formulaire d'inscription nous offrirons l'interprétation en Inuktitut. L'interprétation en langage gestuel, médias substituts et autres besoins de mesures d'adaptation liées à un handicap sera assurée en fonction des besoins identifiés sur le formulaire d'inscription.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

- Sensibiliser les déléguées aux questions actuelles sur les droits des femmes et aux menaces qui les guettent.
- Outiller les femmes pour qu'elles priorisent leur santé et qu'elles prennent soin d'elles-mêmes et de leur communauté.
- Les inciter à siéger aux comités régionaux des femmes de l'AFPC et à transformer le paysage politique.
- Les mobiliser pour qu'elles deviennent cheffes ou militantes au sein du mouvement syndical et de leurs communautés.

ATELIERS

Les personnes participantes prendront part à 2 ateliers durant la conférence.

Prendre soin de soi – une nécessité devenue prioritaire!

- Informer les membres sur l'importance de prendre soin de soi et de sa communauté.
- Discuter des obstacles et de la stigmatisation que doivent surmonter les femmes pour prendre soin d'elles-mêmes et de leur communauté.
- Trouver les meilleurs moyens pour les femmes d'accorder la priorité à leur santé mentale et physique.

La santé des femmes en milieu de travail

- Sensibiliser les membres aux problèmes médicaux des femmes en milieu de travail; par exemple, la santé mentale, la préménopause, la ménopause et les soins d'affirmation du genre.
- Déstigmatiser les conversations sur la santé des femmes, les soins d'affirmation du genre, les menstruations et la ménopause.
- Créer des stratégies pour discuter de la santé des femmes avec les collègues et les employeurs.
- Fournir de l'information et des ressources pour déterminer si la santé des femmes nécessite des mesures d'adaptation en milieu de travail.

Notions de base sur la justice en matière de reproduction

- Sensibiliser les membres aux notions de base de la justice en matière de reproduction.
- Donner un aperçu des lacunes actuelles de la justice en matière de reproduction au Canada et dans le monde.
- Discuter des prochaines étapes dans la lutte pour protéger les droits et l'autonomie des femmes.
- Discuter de la promotion de l'accès aux soins de santé reproductive.

PERSONNES PARTICIPANTES

1. Personnes déléguées

Nous communiquerons par courriel avec les personnes choisies comme déléguées le 6 février 2023.

Cette conférence s'adresse aux femmes qui sont membres en règle de l'AFPC. La priorité sera accordée à celles qui militent activement pour le droit des femmes au sein du syndicat ou dans leur milieu de travail, ainsi que dans leur collectivité. Seront aussi pris en considération les critères de représentation suivants : la région, l'Élément, la langue, les groupes d'équité et les jeunes membres.

Les personnes déléguées seront choisies par Élément et région. Ces personnes auront pleins droits de parole et de vote durant la conférence, entre autres, pendant l'examen des résolutions.

Financement des frais des personnes déléguées

- les frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- les frais d'hébergement à l'hôtel Westin d'Ottawa;
- la perte de salaire;
- les frais de repas;
- les faux frais;
- la garde familiale conformément à la politique de garde familiale;
- les frais associés aux besoins en matière d'accessibilité (avec approbation au préalable).

2. Personnes observatrices

Les membres en règle de l'AFPC peuvent assister à la conférence à titre de personne d'observatrice.

Les personnes observatrices doivent toutefois acquitter tous les frais associés à leur participation, notamment :

- la perte de salaire et les frais de repas;
- les frais d'hébergement et de déplacement;
- les faux frais;
- **les frais d'inscription à la conférence (200 \$);**
- autres frais associés à la garde familiale.

Veillez noter que le nombre de personnes observatrices sera limité en fonction des places disponibles. Elles pourront participer aux périodes de discussion suivant les présentations des groupes d'experts. Les personnes observatrices pourront participer aux ateliers, si le nombre de places le permet, mais il est possible que nous ne puissions pas répondre à leur premier choix. **Soulignons que les personnes observatrices n'ont pas droit de parole ni de vote pendant les débats sur les résolutions.**

Le 7 février 2023, nous communiquerons avec les personnes membres qui ont indiqué sur leur formulaire d'inscription qu'elles souhaitaient participer comme personne observatrice si elles n'étaient pas choisies à titre de personne déléguée.

LA DATE LIMITE POUR S'INSCRIRE EST
LE 16 décembre 2022 à 17 H (HNE)

COMMENT VOUS INSCRIRE

Veillez cliquer sur le lien suivant pour remplir le formulaire d'inscription :

<https://syndicatafpc.ca/2023-femmes-inscription>

- Important : Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez un numéro confirmant votre inscription. Ce n'est pas une confirmation que vous ferez partie de la délégation à la conférence. **Nous communiquerons avec vous le 6 février 2023, dès que le processus de sélection sera terminé.**

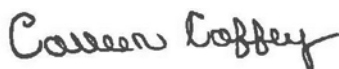
LES FORMULAIRES D'INSCRIPTION REÇUS APRÈS LA DATE
LIMITE NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide :

- composez le 613-560-5457. Laissez un message et on vous répondra dans un délai de 24 heure ouvrable; ou
- vous pouvez également envoyer un courriel à conferences@psac-afpc.com.

La Conférence nationale des femmes de l'AFPC 2023 offre à nos membres une occasion extraordinaire de maintenir et de renforcer le militantisme au sein de notre syndicat pour améliorer les droits et les conditions de travail de tous les membres de l'AFPC.

En toute solidarité,



Colleen Coffey

Membre du CEA responsable de la Conférence nationale des femmes de
l'AFPC 2023

- c. c. Conseil national d'administration
Dirigeantes et dirigeants nationaux des Éléments et Administration centrale
des Éléments
Bureaux régionaux
Conseils régionaux
Comité national des droits de la personne (CNDP)
Cercle national des peuples autochtones (CNPA)
Comités régionaux
Membres des conseils de région
Équipe de gestion de l'AFPC